

**LE PRESIDENT,**

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche du 5 juin 2024 accordant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

**ARRETE :**

Article 1 : Le jury du Master **Econométrie, statistiques** est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

<b>MASTER 1</b>
<b>Semestre 1</b>
<b><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></b>  <u>Président(e)</u> : Eva RAIBER <u>Suppléant(e)</u> : Tanguy VAN YPERSELE  <u>Liste des membres</u> : Thomas SEEGMULLER, Gaëtan FOURNIER, Charles GOTTLIEB  <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y - Sullivan HUE - Karine GENTE - Alain VENDITTI -  <b><u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u></b>  <u>Liste des membres</u> :
<b>Semestre 2 et Jury de MASTER 1</b>
<b><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></b>  <u>Président(e)</u> : Eva RAIBER <u>Suppléant(e)</u> : Tanguy VAN YPERSELE  <u>Liste des membres</u> : Alain VENDITTI, Gaëtan FOURNIER, Charles GOTTLIEB  <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y - Sullivan HUE - Karine GENTE - Thomas SEEGMULLER - Alain PARAPONARIS  <b><u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u></b>

Liste des membres :

## MASTER 2

### Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme

#### Parcours Econométrie et Data Science (EDS)

**Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : Badih GHATTAS

Suppléant(e) : Tanguy VAN YPERSELE

Liste des membres : Pierre MICHEL, Sullivan HUE, Emmanuel FLACHAIRE

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Céline POILLY
- Karine GENTE
- Thomas SEEGMULLER

**Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Liste des membres :

#### Parcours Recherche en économie

**Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : Fanny HENRIET

Suppléant(e) : Tanguy VAN YPERSELE

Liste des membres : Christian SCHLUTER, Eva RAIBER, Cecilia GARCIA PENALOSA

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Thomas SEEGMULLER
- Alain VENDITTI
- Alain PARAPONARIS

**Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Liste des membres :

Article 2 : Le Doyen de la Faculté d'Economie et de Gestion et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix en Provence, le 28/11/2024

Pour le Président et par délégation,  
Le Doyen d'Economie et de Gestion  
Bruno DECREUSE



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bruno Decreuse', written over a horizontal line.